

RAPPORT DE PRESENTATION

DU BUDGET PRIMITIF 2017

Le rapport que j'ai l'honneur de vous présenter ce soir est le second budget depuis la création de la Métropole du Grand Paris, et le bouleversement des flux financiers qui en découle.

La commission des finances l'a examiné dans sa réunion du 24 janvier dernier, sous la présidence de Murielle ANDRE-PINARD.

Les documents ont été préparés, toujours avec le même soin, par Gérard LETE et son équipe. Vous avez eu tout loisir d'examiner ce dossier très complet, et donc de prendre connaissance de notre feuille de route économique et financière pour 2017.

Comme de coutume, en dépenses et en recettes, de nombreux éléments ne sont que la transcription des décisions prises par d'autres instances, notamment par l'Etat. D'autres relèvent de notre liberté et expriment notre politique, comme la réduction de nos charges, le choix de faire participer l'utilisateur plutôt que le contribuable, en choisissant encore une fois de ne pas augmenter la taxe d'habitation pour la quatorzième année consécutive.

Vous avez dû apprendre ces derniers jours le toujours très faible taux de croissance de notre pays (1,1%), taux qui ne permet pas de réduire efficacement et de façon durable le chômage qui pénalise nombre de nos concitoyens. A Meudon, nous avons donc estimé nécessaire de contribuer significativement à l'activité économique de notre pays, avec un budget d'investissement en très forte augmentation, mais également en augmentant de 3,86% le budget d'intervention du CCAS pour venir en aide aux plus démunis.

Lors du rapport d'orientations budgétaires de décembre dernier, je vous avais exposé les contraintes qui pèsent sur nous avec une baisse de la DGF de 0,823 m€, et des dépenses de péréquation (FSRIF et FPIC) qui atteignent 2,550 m€ (+ 70 k€). Pour votre information, le bloc local constitué de GPSO et de ses 8 villes membres est le plus imposé de France.

A cela viennent s'ajouter des baisses de recettes de subvention (- 752 k€), notamment de la CAF qui a introduit :

- un nouveau mode de calcul sur les temps effectifs de présence des enfants en crèche très défavorable, puisque nous avons estimé cette baisse à 426 k€,
- l'arrêt du contrat enfance-jeunesse (- 154 k€),

Le budget que nous avons cependant réussi à établir permet à la fois :

- d'amortir la baisse de la DGF et l'augmentation des péréquations horizontales (FSRIF et FPIC),
- d'intégrer la très faible augmentation des bases (réduites à 0,4 %, soit deux fois et demi par rapport aux dernières années),
- d'absorber les coûts liés aux décisions de l'Etat, notamment de frais de personnel avec la mesure électorale d'augmentation de la valeur du point au 1^{er} février et la mise en place du PPCR – Protocole de Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations,
- de préparer l'avenir en augmentant très fortement nos investissements, notamment :
 - les études visant les aménagements de la Pointe de Trivaux,
 - les futurs équipements de ce secteur (pôle intergénération, école, ludothèque, accueil de loisirs),
 - la fin de l'opération Maritain Renan La Fontaine,
 - le réaménagement du complexe sportif René Leduc,
 - la restructuration du Centre social Millandy,
 - l'extension de la maternelle des Jardies,
 - sans oublier les dépenses habituelles de gros entretien et de renouvellement des matériels et des équipements.

Le volume budgétaire consacré aux investissements passe ainsi de 9,6 m€ en 2016 à 25,66 m€, c'est-à-dire que nous multiplions celui-ci par 2,67.

Une prévision de recours à l'emprunt sera limitée, dans la mesure où nous allons emprunter dans l'exercice un peu moins que ce que nous allons rembourser. Notre stock de dette sera donc de 31,830 m€ à la fin 2017 ; celui-ci aura donc baissé de plus de 45 % au cours des dix dernières années, sans pénaliser l'investissement.

Ce projet de budget n'a été possible que grâce à la participation effective de tous (la municipalité et l'ensemble des services !).

Il inclut bien évidemment les flux financiers liés à la création de la MGP et la transformation de GPSO en Etablissement Public Territorial, qui auraient difficilement pu être plus compliqués....

Si l'on examine ce projet en grandes masses, en dehors des flux financiers entre la MGP et l'EPT GPSO transitant par les comptes de la Ville :

- **Côté ressources, nos recettes de fonctionnement devraient baisser de 1,73 %,**
- **Côté dépenses, nous avons réussi à maintenir une quasi-stagnation (+0,06 %), avec :**
 - Des péréquations qui augmentent de 2,80 %
 - Des dépenses de personnel contenues à + 0,76%,
 - Des subventions aux associations en baisse à nouveau de 2,75 %, chacun devant faire des efforts, sauf celles à vocation sociale (Croix-Rouge, gestionnaire du Centre d'Hébergement d'Urgence, associations dédiées à la santé et la solidarité).
 - La subvention au CCAS qui augmente de 3,86 % et les secours de 1 %.

Sans péréquations, les dépenses baisseraient même de 0,07 %.

In fine, l'autofinancement dégagé (3 m€) sera insuffisant pour couvrir de façon structurelle le remboursement du capital des emprunts qui s'établit pour l'exercice à 3,638 m€ pour le budget principal. Aussi, nous envisageons d'augmenter légèrement (+ 3 %), par une décision modificative prochaine, la taxe sur le foncier bâti que nous n'avons pas augmentée depuis 2012 ; le taux passerait ainsi de 12,14 % à 12,50 %, ce qui laisse néanmoins Meudon dans les villes les moins chères du département et de France.

Tous les documents constituant le projet de budget ont été communiqués à tous les élus, et examinés en Commission des Finances.

Au nom de tous ici, je tiens à remercier chaleureusement Gérard LETE qui signe là son dernier budget primitif de la Ville, pour la qualité de son engagement à son service, sa pédagogie, sa bonne humeur et sa gentillesse qui l'accompagnent quotidiennement, puisqu'il a décidé de prendre cet été une retraite bien méritée.

Une présentation sur écran va maintenant être commentée.

Je vous invite donc à voter ce projet de budget.

Christophe SCHEUER

**Maire-adjoint chargé des Finances
Rapporteur du budget**